

Procès-verbal d'une séance ordinaire de la Municipalité de L'Île-du Grand-Calumet tenue à la salle municipale le 14 janvier 2015 à 19H30 à laquelle étaient présents :

Son honneur la maire Mme Irène Nadeau, la conseillère Colleen Griffin, Jean-Louis Corriveau, Émilie La Salle, Mario Tremblay et Richard La Salle.

S'était excusé le conseiller Jonathan Pagé.

Sont également présents : M. Marc Masseau, Brian Duval, Garnet Lagarde, René Corriveau, Michael Derouin, l'inspecteur Scott Gauthier ainsi que le contremaître Raymond Lemaire.

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014
4. RATIFICATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2014
5. MOT DU MAIRE
6. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
7. POMPIERS VOLONTAIRES
8. INSPECTEUR EN BÂTIMENT
9. RENOUVELLEMENT ADHÉSIONS 2015
 - A) F. Q. M.
 - B) A. D. M.Q.
 - C) CAUTIONEMENT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
 - D) PROGAMMATION GAGNON
 - E) C H I P
10. VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE 2014
11. OFFRE DE GERARD LABELLE INC.
12. M RC PONTIAC – STATUT PARTICULIER
13. AUTORISATION ÉPANDAGE – MUNICIPALITÉ DE FORT-COULONGE
14. DEMANDE A PORTÉE COLLECTIVE – C P T A Q
15. DEMANDE DE LOGS END INC.
16. ACHAT DE CALCIUM LIQUIDE SAISON 2015
17. ÉTATS FINANCIERS MUNICIPALITÉ EXERCICE 2013
18. ÉTATS FINANCIERS EXERCICE 2013 – O M H
19. BUGET R A M 2015 – O M H GRAND-CALUMET
20. BUDGET 2015 – O M H GRAND-CALUMET

- 21. OM H GRAND-CALUMET – REPRÉSENTANTS
MUNICIPALITÉ
- 22. LES COMPTES À PAYER AU 14 JANVIER 2015
- 23. DÉLÉGATION DE POUVOIRS
- 24. SALAIRE DES EMPLOYÉS (ES)
- 25. CORRESPONDANCE
- 26. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
- 27. DISCUSSION DES CONSEILLERS
- 28. VARIA A)
B)
C)
D)
- 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

001-2015 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

Adoptée

002-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec varia ouvert.

Adoptée

003-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

Proposé par Jean-Louis Corriveau
Et résolu unanimement que le procès-verbal du 1^{er} décembre 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

004-2015 RATIFICATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2014

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que la liste des comptes de décembre 2014 soient acceptée pour paiement à savoir :

DÉPENSES

NO	NOM	MONTANT
	Salaires de décembre	25,450.00
13785	Hydro Québec	3,162.70
13786	Bouvrette Robert	120.00
13787	Matériaux J L S	129.54
13788	Robert Yvon	79.17
13789	La Salle Électrique	165.03
13790	Benson Auto Parts	343.17
13791	W.A. Hodgins	13.79
13792	Signo-Tech	246.28
13793	Extincteurs L S	84.51

13794	Imprimerie Plus	113.77
13795	Thibeault Associés	160.97
13796	D & H Société en Commandite	609.01
13797	Pontiac Printshop	40.24
13798	Journal du Pontiac	68.99
13799	Biolab	140.27
13800	Annulé	
13802	Romulus La Salle Fils	840.70
13803	Entreprises Marenger	204.14
13804	Québec Loisirs	65.72
13810	Ressources Médicales Pontiac	500.00
13811	Association Artistes Pontiac	60.00
13812	Hydro Québec	381.87
13813	Bérard Raymond	34.00
13816	Péto Pontiac	1,103.05
13816	3477835 Canada Inc	734.50
13817	Mc'Ewen Fuels	444.74
13818	Centre de Téléphone Mobile	1,271.30
13819	Télébec Ltée	735.90
13820	Évolutic Outaouais	1,175.93
13821	Brian Stanton Co Ltd	38,790.31
13835	Visa Banque Laurentienne	
	Poste Canada	523.25
	Budget Car Rental	413.76
	Bureau en Gros	253.57
	Wal-Mart	92.66
13844	Hérault Tracy	1,250.00
	TOTAL DES DÉPENSES	79,802.84
	REVENUS DE DÉCEMBRE 2014	
	Taxes	8,016.39
	Intérêts sur taxes	523.91
	Photocopies divers	933.75
	Recycle Québec	77.02
	TOTAL DES REVENUS	9,551.07
	SOLDE EN BANQUE	(44,278.23)
	PETITE CAISSE	500.00

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la Municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

MOT DE MAIRE

Madame Nadeau informe l'assistance de certains dossiers venant de la MRC Pontiac. Plusieurs sujets sont abordés. On se promet de garder un contact très étroit avec la population de l'île.

DEMANDE DES CONTRIBUABLE

M. Brian Duval Pose des questions au conseil relativement à la facture reçue au printemps 2014 concernant le

dépôt de bardeaux d'asphalte au centre de transfert.

M. Marc Masseau Demande au conseil de porter une attention particulière relativement au déblaiement des bornes fontaines dans le secteur de la rue Gauthier.

**M. Garnet
Lagarde** Demande au conseil le mode de taxation pour le remboursement de la dette pour le camion incendie.

POMPIERS VOLONTAIRES

Aucune demande est adressée au conseil

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur M. Scott Gautier donne un rapport de ses activités pour le mois de décembre 2014.

005-2015 RENOUVELLEMENT ADHÉSIONS 2015

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte de renouveler les cotisations suivantes à savoir :

F Q M 1002.48

ADMQ 735.75 incluant le cautionnement

Programmation Gagnon 2000.57

Carte de membre CHIP 120.00

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

006-2015 VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE 2014

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité retienne les services de Mme Janique Éthier CPA auditrice CGA pour préparer ses états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, au coût de 9,000.00\$ plus les taxes

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

007-2015 OFFRE DE SERVICES GERARD LABELLE INC

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette Municipalité accepte l'offre de services de Gerard Labelle CPA Inc pour agir à titre de comptable. Son travail consistera à : préparation du budget, préparation des T4, indicateurs de gestion et le rapport à Recycle-Québec en plus de fournir un soutien comptable lorsque le besoin se fait sentir. Le coût du service est de 700.00\$ par mois plus les taxes.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la

municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

008-2015 M R C PONTIAC - STATUT PARTICULIER

CONSIDÉRANT Que les représentations effectuées par le groupement forestier du Pontiac et du syndicat de base des producteurs de bois privé du Pontiac livrées lors de la session régulière du conseil des maires de la MRC de Pontiac le 26 novembre 2014;

CONSIDÉRANT La précarité de la situation économique, démographique et sociale du Pontiac depuis le déclin de l'industrie forestière;

CONSDÉRANT Que l'économie du Pontiac était caractérisée mono industrielle;

CONSIDÉRANT Qu'aucune aide gouvernementale particulière fut octroyée à la MRC de Pontiac suite à la disparition de cette économie;

CONSIDÉRANT Les impacts négatifs prévus sur l'économie du Pontiac à la suite de la mise en place de la restructuration de l'État par le gouvernement Couillard;

À ces causes il est décrété ce qui suit :

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet appuie la démarche de la MRC de Pontiac qui œuvre avec les partenaires du milieu à développer une demande de reconnaissance de statut particulier de la part du Gouvernement du Québec et que e statut soit pour une période prescrite.

Adoptée

009-2015 AUTORISATION ÉPANDAGE- MUNICIPALITÉ FORT-COULONGE

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise la Compagnie G.D.G. Aviation Inc. à procéder à de l'épandage aérien dans la municipalité de Fort-Coulonge dans le but de contrôler les moustiques.

Que cette activité ne contrevient à aucun règlement en vigueur dans la municipalité

Adopté

010-2015 DEMANDE A PORTÉE COLLECTIVE – C P T A Q

ATTENDU QUE La MRC de Pontiac a adopté la résolution C.M. 2012-06-11, le 25 juin 2012, afin de soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande à portée collective conformément à l'article 59 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Attendu que Cette demande concerne l'implantation de nouvelles résidences sur le territoire de la Municipalité de L'Île-

du-Grand-Calumet, qui comprend une zone agricole décrétée en vertu de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE Cette demande porte sur des îlots déstructurées de la zone agricole (volet 1) et sur des lots d'une superficie suffisantes pour ne pas déstructurer la zone agricole (volet 2), appelés secteurs déstructuré, qui correspondent aux grandes affectations agro-forestières et forestières incluses dans le dernier schéma d'aménagement révisé de la MRC de Pontiac, en vigueur depuis le 23 février 2001;

ATTENDU QUE Cette demande comprend aussi une annexe cartographique incluant les secteurs recevables lors d'une nouvelle demande pour l'implantation de résidences dans les secteurs préétablis à des fins de villégiatures résidentielles;

ATTENDU QUE Le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire dans le dossier numéro 377560 de la CPTAQ, ainsi que les documents cartographiques qui l'accompagnent, traduisent, à la satisfaction de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, les attentes convenues lors de la négociation du 17 septembre 2013 avec la Fédération de l'UPA de l'Outaouais-Laurentides et la CPTAQ en ce qui concerne les deux volets de la demande;

À ces causes il est décrété ce qui suit :

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement d'être en accord avec le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire dans le dossier numéro 377560 de la CPTAQ, ainsi que les documents cartographiques qui l'accompagnent, en ce qui concerne les deux volets de la demande faisant partie des ententes.

Il est également résolu que la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet s'engage, le cas échéant, à modifier son plan et ses règlements d'urbanisme de manière à se conformer aux exigences contenues dans la décision de la CPTAQ.

Adoptée

011-2015 ACHAT DE CALCIUM LIQUIDE SAISON 2015

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette Municipalité renouvelle son entente avec la Compagnie Multi route pour fournir le calcium liquide pour la saison 2015. Le prix du matériel sera de 0.248 du litre.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

012-2015 ÉTATS FINANCIERS MUNICIPALITÉ EXERCICE 2013

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, tel que préparés par Gerard Labelle, CPA Inc.

Adoptée

013-2015 ÉTATS FINANCIERS EXERCICE 2013 – O M H

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte les états financiers de l'office municipal d'habitation de Grand-Calumet, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, tels que préparés par Gerard Labelle, CPA Inc.

Adoptée

014-2015 BUDGET R A M 2015 – O M H GRAND CALUMET

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte le budget RAM (remplacement, amélioration, modernisation) présenté par l'office pour l'exercice 2015 et prévoyant des dépenses de l'ordre de 13,000.00\$

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

015-2015 BUDGET 2015 – O M H GRAND –CALUMET

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte le budget d'opération de l'office municipal d'habitation de Grand-Calumet pour l'année 2015, affichant un déficit d'exploitation de 47, 482.00\$ portant la part de la municipalité à 5,276.00\$ pour l'exercice.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

016-2015 O M H GRAND-CALUMET –REPRÉSENTANT (ES) MUNICIPALITÉ

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette Municipalité renouvelle les mandats de M. Mario Tremblay, Mme Colleen Griffin ainsi que Mme Annette Dumouchel à titre de représentant (es) au sein de l'Office municipal d'habitation de Grand-Calumet

Adoptée

017-2015 LES COMPTES A PAYER AU 14 JANVIER 2015

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soient acceptée pour paiement à savoir :

NO	NOM	MONTANT
1	3477835 Canada Inc	1,348.52
2	Extincteurs L S	82.78
3	Biolab	42.54
4	Signo-Tech	461.40
5	F Q M	223.61
6	WEPC	2,056.84
7	M R C Pontiac	233.75
8	L' Arsenal	198.53
9	Matériaux J L S	34.70
10	Romulus La Salle Fils	35.40

11	Télébec Ltée	739.01
12	Benson Auto Parts	194.17
13	Éduc-Expert	344.93
14	Péto Pontiac	1,649.39
15	Evolu-Tic Outaouais	1,299.58
16	WSP Canada	18,654.70
17	MacEwen Fuels	353.37
18	Michael Derouin	4,832.98
19	Municipalité Alleyn-Cawood	1,513.62
	TOTAL	34,299.82

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la Municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

018-2015 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise le maire et le secrétaire trésorier d g à payer sur réception les factures dites récurrentes telles que : Hydro Québec, Télébec, gaz propane, essence, huile à chauffage, sommes dues à la MRC de Pontiac, aux différents paliers de gouvernement, le salaire des employés (es) ainsi que celles dues en vertu d'une entente déjà conclue avec la Municipalité.

Adoptée

019-2015 SALAIRE DES EMPLOYÉS (ES)

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité indexe le salaire de ses employés (es) de 2% rétroactivement au 1^{er} janvier 2015. Cette majoration représente la hausse du coût de la vie.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2014 est remise aux membres du conseil.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

M. Renée Corriveau Demande de l'information concernant les sacs à vidanges.

M. Marc Masseau Information concernant le règlement pourvoyant à la vidange de fosse septique à tous les 2 ans.

DISCUSSION DES CONSEILLERS

Colleen Session d'information le 22 janvier prochain à Bryson concernant la recherche de gisements miniers dans les environs.

Jean-Louis Préparation du site Web
Vente de terrains Rang Nord

Émilie Félicitations aux employés pour la préparation de la patinoire;
Obtenir le prix pour l'achat de chaises pour la salle municipale.

Mario Lumières de rues à faire réparer

VARIA

A) Site Web

Nous allons obtenir plus d'information pour une prochaine séance

B) EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR À PLEIN TEMPS

La discussion est engagée sur l'embauche d'un inspecteur à plein. Une description de tâche élaborée est soumise aux membres du conseil. Il y a plusieurs dissidents sur le projet. On fait un tour de table. Les 5 conseillers présents ne semblent pas favorables au projet. La discussion sera reprise lors d'une prochaine rencontre.

020-2015 SACS À VIDANGES

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité renouvelle sa commande de sacs à vidanges afin de pouvoir répondre à la demande des usagers.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

021-2015 EN GUISE DE SYMPHATIE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité fasse parvenir un mot de sympathie à Gilles Lemay et son épouse, suite au décès de sa belle-mère. Qu'un don soit fait à l'Hôpital communautaire du Pontiac en sa mémoire

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et Émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

022-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21H10

Adoptée

Irène Nadeau, maire

Jacques Mantha, sec-très. d.g.